

Demande de révision des antécédents professionnels

Coordonnées du candidat

Nom			
Adresse postale			
Ville			
Province			
Code postal			
Téléphone		Télécopieur	
Courriel principal			
Site Internet			

Veillez apposer vos initiales si vous consentez à rendre disponible au public l'information ci-haut mentionnée par le biais de la base de données de l'Autorité pour la Certification Nationale.

AUCUNE AUTRE INFORMATION MENTIONNÉE DANS CE DOCUMENT NE SERA UTILISÉE À D'AUTRES FINS QUE POUR LES BESOINS DE LA CERTIFICATION NATIONALE.

A1 Appartenances à des associations et titres

Veillez indiquer toutes les associations d'inspections en biens immobiliers dont vous êtes membres...ou avez été membres au cours des cinq dernières années		Type d'adhésion ou titre détenu
1		
2		
3		
4		
5		

Veillez inclure des photocopies de vos actuelles cartes de membres et/ou accréditations d'associations des inspecteurs de biens immobiliers

Veillez indiquer les autres désignations ou appartenances en vigueur et pertinentes à l'inspection de biens immobiliers (par exemple – Ing., Architecte, T.A.I., RET, etc)	
Désignation	Accordée par :

Veillez inclure des photocopies des autres cartes de membres et/ou accréditations

Nom du demandeur:		Page 1 de 8
-------------------	--	-------------

A2 Associations de franchise

Si vous travaillez pour une franchise d'inspection de biens immobiliers, veuillez fournir l'information suivante	
Nom de la franchise	
Nom du contact	
Téléphone	
Site Internet	

A3 Diplômes et Certificats

Veuillez fournir des détails sur tout les DIPLÔMES et CERTIFICATS universitaires ou collégiaux que vous détenez		
Université ou Collège	Diplôme ou certificat reçu	Année d'obtention

Veuillez inclure des photocopies de vos diplômes et certificats

Veuillez fournir des détails sur tout programme universitaire ou collégial non complété		
Université ou Collège	Programme	Dates

A4 Cartes de qualification

Veuillez fournir des détails sur toutes les cartes de qualification que vous détenez		
Carte de qualification	École de métiers	Année d'obtention

Veuillez inclure des photocopies de vos cartes de qualification

Veuillez fournir des détails sur toutes les cartes de qualification non complétées		
Programme	École de métiers	Dates

Nom du demandeur:		Page 2 de 8
-------------------	--	-------------

A8 Examens d'accréditation reçus et réussis en inspection de biens immobiliers

Veuillez fournir des détails sur tous les examens d'accréditation en inspection de biens immobiliers que vous avez reçus et RÉUSSIS (Ne pas inclure les cours formels avec examens indiqués à la page 3)			
Intitulé de l'examen	Méthode d'examen – En ligne, en classe ou autre	Année d'obtention	Votre note d'examen sur 100

Veuillez inclure des photocopies des certificats de complétion des examens

A9 Expérience en inspection de bien immobiliers

En quelle année avez-vous débuté à pratiquer le métier d'inspecteur de biens immobiliers? (temps plein ou temps partiel)	
À environ combien d'inspections de biens immobiliers procédez-vous dans une année normale?	
Environ combien d'inspections de biens immobiliers avez-vous exécuté au cours de votre carrière?	

A10 Respect des 'Normes de Pratique' des inspecteurs de biens immobiliers

Est-ce que vous procédez à vos inspections de biens immobiliers en suivant une 'Norme de pratique' des inspecteurs de biens immobiliers ?	
Si oui, quelle est cette Norme de Pratique ?	

*NOTE – Afin d'être accepté dans le Programme de Certification National, les demandeurs doivent accepter de se conformer aux 'Normes de Pratique' de l'A.C.I.B.I. tel qu'adoptées par l'Autorité de la Certification Nationale pour les inspecteurs canadiens de biens immobiliers. **Une copie des 'Normes de Pratique' de l'A.C.I.B.I. a été inclus à votre trousse de demande.***

Nom du demandeur:		Page 5 de 8
-------------------	--	-------------

A11 Respect des Normes nationales des professions

Êtes-vous familiers avec les Normes nationales des professions pour les inspecteurs en biens immobiliers (publié en 2001) ?	
---	--

Note – Une copie des ‘Normes nationales des professions’ peut-être téléchargée à partir du site Internet de l’A.C.I.B.I. – www.cahpi.ca

A12 Respect du ‘Code de déontologie’ de l’A.C.I.B.I.

Afin d’être accepté dans le Programme de Certification Nationale, les demandeurs doivent accepter de se conformer au Code de déontologie de l’A.C.I.B.I. – lequel a été adopté par l’Autorité de la Certification Nationale :

Code de déontologie de l’A.C.I.B.I.

Honnêteté, justice et courtoisie forment une philosophie morale qui, jointe à l’intérêt mutuel des intervenants, constitue le fondement de l’éthique. Les inspecteurs de biens immobiliers doivent y adhérer, non de façon passive, mais en tant que principe même guidant leur conduite. Il leur incombe donc d’exercer leur profession dans le respect de ce code de déontologie.

La clé de voûte de la conduite professionnelle est l’intégrité. Les inspecteurs de biens immobiliers s’acquitteront de leurs devoirs en étant fidèles au public, à leurs clients, en étant justes et équitables envers tous. Ils veilleront à respecter l’honneur et la dignité de leur profession, à ne participer à aucune entreprise de caractère douteux et à éviter les conflits d’intérêt.

- L’inspecteur de biens immobiliers n’exprimera que des avis fondés sur l’expérience pratique et une conviction sincère.
- L’inspecteur de biens immobiliers agira toujours de bonne foi envers tous les clients.
- L’inspecteur de biens immobiliers ne divulguera aucune information concernant le résultat de son inspection sans l’assentiment exprès de son client ou de ses représentants autorisés.
- L’inspecteur de biens immobiliers n’acceptera aucune compensation, financière ou autre, de plus d’un intéressé, pour le même service sans le consentement de tous les intéressés.
- L’inspecteur de biens immobiliers n’acceptera ni n’offrira de commissions ou d’allocations, que ce soit directement ou indirectement, à une autre partie transigeant avec son client en relations avec le travail dont l’inspecteur est responsable.
- L’inspecteur de biens immobiliers divulguera dans les délais à son client tout intérêt dans une entreprise qui pourrait influencer ou affecter ce client. L’inspecteur de biens immobiliers agira de façon à ce que tout intérêt dans une entreprise n’ait aucun impact sur la qualité et le résultat des inspections qu’il pourrait être amené à accomplir. L’inspection ne devra jamais servir de véhicule intentionnel par l’inspecteur de biens immobiliers pour obtenir du travail additionnel dans un autre domaine.
- Un inspecteur de biens immobiliers ne doit négliger aucun effort pour maintenir bien haut et améliorer l’intégrité professionnelle, la réputation et la pratique de la profession d’inspecteur de biens immobiliers. Il signalera à l’Autorité de la Certification Nationale toute information pertinente quand à la violation possible du présent code de déontologie par d’autres inspecteurs de biens immobiliers,

Nom du demandeur:		Page 6 de 8
-------------------	--	-------------

afin qu'on y apporte un correctif.

Signatures

Je, le demandeur, garantie par la présente que toutes les déclarations incluses dans cette demande sont véritables et exactes. Je comprends que si une des déclarations fournies dans cette demande s'avère fausse ou inexacte, je pourrais être retiré du Programme de Certification Nationale.

J'accepte également de me conformer aux 'Normes de Pratique' et au 'Code de déontologie' de l'A.C.I.B.I. concernant les inspecteurs de biens immobiliers et je comprends qu'une non observation de ma part de ces Normes et/ou du Code pourrait servir de base à mon retrait du Programme de Certification Nationale.

Je déclare également que je suis un inspecteur de biens immobiliers actif, tel que requis par le programme pilote.

Signature du demandeur	
Nom du demandeur	
Date	

Signature du témoin	
Nom du témoin	
Adresse du témoin	
Numéro de téléphone du témoin	

Nom du demandeur:		Page 7 de 8
--------------------------	--	--------------------

Pour toute question concernant cette demande, veuillez contacter :

Kevin Sheppard Téléphone 403 606-6144
Télécopieur 403 637-3800 kevin@griffiths-sheppard.com

Demands du groupe pilote, veuillez retourner ce formulaire dûment complété ainsi que toutes les pièces jointes au :

**Griffiths Sheppard Consulting Group Inc
Attention: Kevin Sheppard
609 – 14th Street NW Suite 400 Calgary Alberta T2N 2A1**

Veuillez compléter et retourner ce formulaire au plus tard le 24 avril 2006

Nom du demandeur:		Page 8 de 8
-------------------	--	-------------